

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Année Champêtre

Partie qui traite de ce qu'il convient de faire chaque mois dans le potager

Ardène, Jean-Paul de Rome

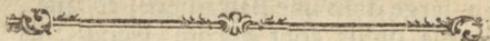
Florence, 1769

Chapitre XII

[urn:nbn:de:bsz:31-333480](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-333480)

en retire plus de profit que des grands
Ch. XI. qu'on néglige.

De la Répiniere. Outre les avantages qu'on peut
retirer de la Batardiere, & qui sont
essentiels, comme on vient de le dire ;
on a de plus l'agrément qu'elle orne
bien un endroit, & qu'on en retire des
fruits, avant qu'on ait besoin des arbres ;
on ne sauroit donc s'en passer dans un
endroit un peu soigné, soit par le besoin
qu'on en a soi-même, soit par le plaisir
qu'on trouve de communiquer à quel-
que ami, des arbres tous venus qu'il
ne trouveroit point ailleurs.



CHAPITRE XII.

Des Greffes.

Ch. XII. **L'**ART de Greffer, est sans contredit,
ce qu'il y a dans le Jardinage de plus
Des merveilleux ; c'est l'opération la plus
Greffes: surprenante d'un Jardinier industrieux ;
on peut dire que dans tout le reste il
écoute la Nature, en suit les regles,
ou facilite sa marche ; mais par la Greffe,
il lui impose des loix nouvelles, il se
Rassujettit, & lui fait à son gré, prendre

une allure différente. Est-il en effet, rien de plus surprenant que la métamorphose de l'arbre greffé ? Quel charmant spectacle ! de voir un sauvageon qui n'étoit auparavant paré que d'un ornement agreste, sans ordre & sans éclat, qui ne portoit que peu ou point de fruit, & d'un suc acerbe, qui loin de flatter le goût, le révoltoit ; que ce sauvageon, dis-je, docile à la volonté du Jardinier, accepte ses ordres, & prenne une figure différente de la première. Le port de cet arbre ennobli, a plus de grace ; son feuillage devient plus vif & plus beau ; il y mêle richement des fruits d'une chair fine, tendre, fondante, relevée par une eau douce & sucrée qui les rend délicieux au goût, autant qu'agréables à la vue.

Le changement est tel, que *Virgile* * n'a pas fait difficulté de donner du sentiment au sauvageon, pour admirer l'éclat de la nouvelle parure ; il est tout surpris de la qualité d'un fruit qu'il se connoît incapable d'avoir produit de son fonds : il adopte néanmoins avec plaisir ces productions étrangères, se résout à vivre désormais avec elles dans une parfaite intelligence, à leur

* *Miraturque novās frondes, & non sua poma.*
Géorg. liv. 2. vers 82.

fournir tous les secours nécessaires, pour qu'elles prospèrent, & prend avec elles une liaison si étroite; & les embrasse si tendrement, qu'elles paroissent être ses enfans légitimes.

Mais qui nous a frayé cette route agréable, & si utile à la société? Quel est ce Jardinier qui le premier osa captiver ainsi la Nature, & put triompher d'elle? De qui reçut-il les leçons d'une pareille hardiesse? C'est ce qu'on ignore parfaitement; aucun de nos Livres d'Agriculture n'en dit rien de solide; *Théophraste* & *Pline* n'en instruisent pas non plus; car ce qu'ils nous content, a tout l'air d'une fable. Ainsi, loin de chercher ce qui nous est caché, voyons les moyens de réitérer dans nos Jardins de semblables merveilles, à qui nous devons tant; car, sans leurs secours, nous serions encore réduits, comme les premiers habitans de la terre, à nous contenter des fruits que le climat nous auroit donnés, bons ou mauvais; au lieu qu'à l'aide des Greffes, nous pouvons acquérir & nous approprier ce qu'on possède de meilleur dans d'autres pays, & qu'on peut nous le communiquer sans perte du fonds.

Des différentes façons de Greffer. Ch. XII.

POUR réussir dans l'art de Greffer, il faut non seulement savoir d'abord la façon de le faire, mais encore choisir la saison qui lui est convenable.

La façon de Greffer n'est pas unique, on y procède de plusieurs manières : les plus connues sont la *Greffe en fente ou en poupée*, la *Greffe en couronne*, la *Greffe en flûte*, la *Greffe en écusson*, la *Greffe en approche*, la *Greffe à emporte piece*. Chacune de ces façons de Greffer demande une explication particulière, on va la donner pour celles qui sont plus usitées dans les Jardins Potagers.

De la Greffe en fente ou en poupée.

CETTE espèce de Greffe est la plus commune, celle qu'on emploie, tant sur les tiges d'arbres que sur plusieurs branches étronçonnées de ces arbres; elle est principalement en usage dans les Pépinières, sur des pieds qui doivent ordinairement avoir deux ou trois pouces de tour, quoiqu'on en puisse Greffer d'une moindre grosseur.

On scie d'abord le sujet à Greffer, dans l'endroit le plus convenable pour la hauteur, & le plus uni; l'on doit

Ch. XII.
Des
Greffes.

aussi-tôt ragréer, c'est-à-dire, couper la superficie que la chaleur de la scie a comme brûlée; on découvre par-là les pores du sujet, que l'action de l'instrument avoit bouchés, & on les met en état d'agir, sans quoi la Greffe ne pourroit jamais s'attacher comme il faut, au sujet, ni le recouvrir que plus difficilement, & moins avantageusement. Cela établi vrai par expérience, dira-t-on avec *Liger*, dans son *Théâtre d'Agriculture*, pag. 453, que cette façon n'est que pour plus grande propreté seulement, non pas qu'on en puisse craindre aucun inconvénient?

On fend ensuite le sujet avec un couteau ou serpette qu'on enfonce en le frappant d'un maillet; c'est ce que disent d'employer tous les Auteurs qui ont écrit là-dessus. Je trouve plus commode par bien des raisons, une espece de ciseau bien affilé qui, à son extrémité, porte une coudure servant à le retirer d'un coup de marteau, lorsqu'il a frayé le chemin à la Greffe qu'on y doit insérer; je dis un marteau, parce que je m'en suis toujours servi

Voyez
la Fig. 1.
Plan. 4.

comme plus commode qu'un maillet; je n'en donne pas la raison, on la sentira dans la pratique. Cette fente doit aboutir de chaque côté, dans l'endroit où la tige est le moins raboteuse,

& la plus unie, prenant garde sur-tout de ne pas faire la fente sur la moëlle, mais à côté. Cette fente dans les gros sujets, doit être plus longue qu'il ne faut, pour placer les Greffes commodément, afin qu'étant moins serrées, elles aient plus de facilité pour grossir & pour recouvrir plutôt le sujet.

Pour ne point éventer l'arbre, on retire le ciseau, afin que la fente se rejoigne; dans ce temps-là on taille le rameau ou portion de branche qui est la *Gresse* proprement dite; sa longueur doit être de deux ou trois pouces à peu près, & porter au moins trois bons yeux; on la taille par le gros bout, au dessous des yeux, en forme de coin à deux faces, de la longueur d'un bon pouce, qui est le double de la longueur que lui déterminent quelques Auteurs; si cependant le sujet est petit, il la faut moins longue; il faut observer que le côté de la *Gresse* qui va dans l'intérieur du sauvageon, soit tant soit peu moins épais que l'extérieur, & que l'écorce soit conservée des deux côtés. Il est essentiel sur-tout, que la taille soit bien unie, c'est-à-dire, qu'elle n'ait aucune bosse qui pût empêcher l'union ou adhérence entière de la *Gresse* dans toute son étendue avec le sauvageon, & former un obstacle à la communication

Ch. XII.
Des
Greffes.

Voyez la
Figure 2.
Plan. 4.

mutuelle de la seve. La Greffe ainsi préparée, on la tient à la bouche, pour qu'elle ne se seche pas; ou on la met dans un gobelet avec de l'eau, tandis qu'on introduit un autre outil dans la fente pour l'ouvrir autant qu'il faut, afin d'agencer la Greffe à la place qu'elle doit occuper. C'est ici l'essentiel de l'opération, & l'on doit soigneusement observer que les écorces tant du sauvageon que de la Greffe répondent si bien l'une à l'autre, que la seve venant du pied, trouve autant de facilité à enfler l'entre-deux du bois & de l'écorce de la Greffe, qu'elle en avoit à continuer sa route dans l'entre-deux du bois & de l'écorce du sujet greffé; ainsi ce ne sont pas précisément les écorces du sujet & de la Greffe qui doivent s'effleurer par le dehors; car quelquefois l'écorce du sauvageon est épaisse, & celle de la Greffe est mince; mais c'est la route qu'on doit faciliter à la seve, pour qu'elle aille à la Greffe, & pour cela il faut observer exactement que les canaux de l'un & de l'autre, qui en font la voiture, se rencontrent bout à bout, & se soudent ensemble.

Comme, suivant qu'il est remarqué, la Greffe doit être taillée, en sorte qu'il ne reste à sa surface aucune tubérosité qui empêche de sa part l'union intime,

de par-
sauvageon
le fente d
elle ne l'
avec la p
chante
afin qu
la figu
place,
elle &
L'on
sujet,
chaqu
l'on n
vide l
biais.
Les
retire
qu'on
fait
M
mettre
de C
moins
C
que
soient
Ce
la fer
à se
côté
la fa

& par-tout égale, de la Greffe avec le sauvageon, il faut de même observer si la fente du sauvageon est bien unie, & si elle ne l'étoit pas, il faudroit l'applanir avec la pointe d'une serpette bien tranchante qu'on conduit de bas en haut, afin que tout soit si juste & si conforme à la figure de la Greffe, qu'étant mise en place, il ne paroisse point de jour entre elle & les côtés de la fente.

L'on doit, suivant la grosseur du sujet, y mettre deux Greffes, une à chaque côté, si l'on peut; mais si l'on n'en peut placer qu'une, le côté vuide sera coupé en bec de flûte ou en biais.

Les Greffes étant bien placées, on retire le coin avec un coup de marteau qu'on donne à la coudure, ce qui se fait sans rien déranger.

Mais il faut avoir la précaution de mettre dans le côté où la fente n'a point de Greffe, un petit coin qui serre moins que la Greffe.

Ce coin doit être de bois verd, afin que séchant petit à petit, les Greffes soient toujours mieux serrées.

Cela empêche que dans les chaleurs la fente qui n'a point de Greffe, venant à se trop resserrer, n'entr'ouvre l'autre côté où la Greffe est appliquée, & ne la fasse périr: on ôte cependant ce coin,

lorsqu'il cesse d'être nécessaire, afin de laisser consolider la plaie.

Plusieurs veulent que la Greffe soit toute entiere de la même année; d'autres prétendent qu'en y laissant du bois de deux ans, les arbres en rapportent plutôt du fruit, selon leur expérience; mais la même expérience montre que ces Greffes de deux seves ne poussent pas si fort.

Si cependant on veut se servir de telles Greffes, que ce soit sur de vieux sujets, le vieux bois fera dans la fente, & le reste de la Greffe qui est dehors, fera du bois de la dernière seve.

Il importe, pour le succès de l'opération, de la garantir des inconvénients que l'air, le vent, la sécheresse, ou la pluie peuvent produire: on les prévient en les arrêtant à la porte; pour le faire, on couvre d'abord toutes les fentes de la tête, & des côtés avec des écorces tirées des branches qu'on a retranchées, & qu'on adapte à l'usage qu'on en veut faire; on couvre le tout de terre glaise pétrie avec un peu de foin suivant la méthode commune des Greffeurs: au lieu de foin, je mêle à la glaise de longue mousse, de même que le foin; elle empêche la glaise de fendre, & le mélange, plus doux à manier, est aussi propre. On recouvre l'appareil d'un

morceau de linge qui enveloppe tout, hors les Greffes qui ne doivent point être gênées. Or, comme cela présente quelque air des poupées d'enfant, il a plu à quelqu'un d'appeller cette méthode, *Greffer en Poupée*.

Ch. XII.
Des
Greffes.

Ces précautions qui ne sont rien moins qu'indifférentes pour la réussite des Greffes, font comprendre que, quand on veut les faire, on doit choisir, autant qu'il est possible, un temps doux & beau, sans vent orageux, ni pluie, l'un & l'autre étant fort contraire à cette sorte de travail : le temps de pluie fait que l'eau, si elle parvient à la Greffe, l'empêche de se coller au sauvageon, & dérange le cours de la sève; le vent est tout aussi nuisible en desséchant cette précieuse humeur qui doit lier ensemble les parties, & les faire végéter par une action unique.

Pour compléter l'instruction, je dirai au curieux encore nouveau, que, si le pied paroît ne pas suffisamment ferrer la Greffe, il convient de le ferrer avec de l'écorce d'osier refendu, pour que la Greffe soit bien assurée, ou d'autres liens qu'on peut avoir.

Mr. de Charvalon* qui assure qu'il faut faire tremper la Greffe dans l'eau,

* Manuel des Champs, pag. 113.

environ deux heures avant que de l'introduire dans la fente, doit se micux expliquer, & dire que, si les rameaux qui doivent servir pour Greffer, sont un peu desséchés, on les fait tremper dans de l'eau, pour les ranimer; car, si on suivoit le conseil qu'il donne après les Srs. de la Riviere & du Molin (1), & qu'on fit tremper pendant deux heures, la Greffe même, n'auroit-on pas à craindre que rassasiée d'eau, elle n'ouvrit point d'entrée à la seve du sauvageon, qui refluant, n'opéreroit point ce qu'on se promet. D'ailleurs on nous avertit que la moindre humidité qui s'introduit entre le bois & l'écorce, fait mourir la Greffe (2) Le Nouveau Théâtre d'Agriculture de Liger s'explique plus clairement, & prescrit ce qu'on désapprouve. (3)

Il est vrai que les Auteurs copiés par Mr. de Chanvalon mettent tremper les Greffes dans un gobelet d'eau, pendant qu'on dispose le sujet, mais ce n'est qu'un instant; j'en fais de même, tandis que le Jardinier opere, afin que la Greffe ne se desseche pas: mais je le

(1) Méthode pour bien cultiver les arbres à fruit, &c. pag. 84. & pag. 94.

(2) Les Agréments de la Campagne, pag. 97.

(3) Le nouveau Théâtre d'Agric. pag. 454.

répète, ce n'est qu'un instant que la
Gresse trempe, & en la tirant de l'eau, Ch. XII.
je l'en dégage tout-à fait en la secouant Des
avec attention. Greffes.

Différens Ciments pour les Arbres.

QUOIQUE d'ordinaire on ne se serve
pour les greffes, que de la terre glaise, Différens
préparée comme on vient de le dire; Ciments.
si cependant on veut employer à a
place quelque sorte de Ciment, j'en
rapporterai différentes formules, afin
qu'on ait à choisir celle qui conviendra
le plus.

Les Srs. de la Riviere & du Moulin
donnent cette composition, pag. 80.

„ Sur onze parties, il en faut mettre
„ huit de poix blanche, comme étant
„ moins coulante que la noire, deux
„ de poix noire pour faire mieux atta-
„ cher le mastic au sujet, & l'onzieme
„ partie de cire jaune, pour rendre le
„ mastic plus lié, & moins sujet à se
„ crevasser. „

Lauremberge dans son *Horticultura*,
pag. 102. & pag. 108. prescrit deux
formules.

„ Prenez, dit-il, de cire une once;
„ térébenthine une once & demie, de
„ poix résine deux onces; faites fondre
„ ensemble pour l'usage. „

Ch. XII.
Des
Greffes.

Autre formule : „ Faites fondre sur
le feu, autant de cire que vous vou-
drez; ajoutez-y poix de Bourgogne
& d'huile d'olive ce. qu'il faut pour
rendre la composition assez molle;
quand le tout est fondu & bien mêlé,
on le jette dans l'eau froide, ensuite
on le maniera pour l'assouplir. „

Dahuron le Jardinier donne encore la
composition suivante, pag. 200, sous
le nom de goudron pour couvrir les
Greffes en fente, ou les branches
coupées.

„ Prenez une livre de poix noire,
un quarteron de cire jaune, & demi-
quarteron de poix résine; faites-les
fondre & les mêlez ensemble; puis
jetez-y la moitié d'une chandelle; le
tout étant fondu, mêlez-le bien avec
une spatule de bois; & quand vous
voudrez vous en servir, ayez un
réchaud avec du feu, & un petit
pot dans lequel vous mettrez chauf-
fer de ce goudron, & en prenez
avec la spatule, pour couvrir toutes
les fentes, & coupures des branches;
il ne faut pas craindre que le soleil
le fasse fondre. „

Ce sont-là les Ciments que j'emprunte
d'autrui, ne les ayant jamais employés.
Ceux dont je me suis quelquefois servi,
sont ceux-ci.

- „ Prenez un tiers de cire neuve, un
 „ tiers de poix résine & un tiers de suif Ch. XII.
 „ de chandelle ou autre graisse; fondez Des
 „ & mêlez bien le tout ensemble. „ Greffes.

L'usage de cette cire est très-aisé à manier, & sert, soit pour couvrir les plaies des arbrisseaux & jasmins qu'on Greffe, ou arbres délicats, soit pour couvrir les entes; il faut seulement avoir la précaution de frotter ses doigts avec un peu d'huile, si l'on veut éviter que cette composition étant refroidie, & maniée, n'adhère & ne s'attache aux mains.

- „ Prenez cire neuve & poix de Bour-
 „ gogne, de chacune, huit onces,
 „ térébenthine commune, deux onces.
 „ Faites fondre le tout ensemble
 „ dans un pot de terre vernissé, re-
 „ muant souvent pour bien mêler;
 „ vous laisserez refroidir cette compo-
 „ sition au moins douze heures, puis
 „ la rompez par morceaux, la tenant
 „ dans l'eau tiède l'espace de demi-
 „ heure, la maniant & divisant, pour
 „ l'appliquer plus facilement. „

Je me sers, dans l'usage ordinaire, de la première composition, & de la seconde, pour y tremper, quand elle est fondue, de la toile dont on peut couvrir les trop grandes plaies; elle y sert comme d'emplâtre, & épargne beaucoup

Ch. XII. dudit Ciment. On peut aussi avec cette
Des Greffes. toile couvrir la fente qui reste entre
les Greffes, & généralement tous les
endroits qu'on veut préserver de l'eau.

Gresse en Croix.

Gresse en Croix. PLUSIEURS Auteurs, en parlant de la *Gresse en fente*, disent que, si le sujet est assez fort, au lieu de deux Greffes, on peut y en mettre quatre, faisant une seconde fente qui croise la première à angles droits, observant d'ailleurs dans la façon d'opérer, tout ce qu'on a remarqué dans la première: mais n'est-ce point une cruauté trop suivie, que d'avoir abattu les bras, coupé la tête, & vouloir encore après cela écarteler le reste? Sans doute ce seroit trop inhumain. Parlons sans figure, & disons que partager ainsi le sauvageon en croix, ce seroit donner lieu à une trop grande dissipation de la sève, à la sécheresse du tronc, & laisser trop de travail à faire à tous, pour réparer les blessures que ces fentes multipliées auroient occasionnées; d'où il pourroit arriver que la Gresse ne reprît pas, & que même tout périt: au lieu donc de ces Greffes en Croix, il est plus convenable, si le tronc est trop épais; ou si l'on prévoit qu'il ne puisse se fendre à propos,

propos, ou enfin qu'en le fendant, on ébranle trop l'arbre; dans tous ces cas

Ch. XII.
Des
Greffes.

Temps de Greffer.

ON fait assez en général qu'on ne greffe pas tout le long de l'année, mais que chaque méthode de greffer a sa saison particulière qui lui est exclusivement propre, si on veut le faire avec succès.

„ On pourroit, dit la Quintinie,
„ *Greffer en fente* pendant Novembre;
„ Décembre & Janvier; mais il n'y a
„ nulle avance à le faire, & au con-
„ traire il y a fort à craindre que les
„ Greffes n'y sechent & n'y périssent
„ entièrement, parce que pendant ces
„ trois mois elles ne recevoient aucun
„ secours d'un pied qu'on peut dire,
„ à cause du froid, perclus de toutes
„ les fonctions végétales. Tout le mois
„ de Février, & même une bonne
„ partie de Mars, sont admirables pour
„ les *Greffes en fente*, mais cela s'entend
„ quand, à cause de la durée du
„ froid, les années sont peu avancées,
„ & que par conséquent les arbres ne
„ sont pas encore entrés en seve; c'est-
„ à-dire, que l'écorce ne se détache

Tome I.

N

Ch. XII
Des
Greffes.

„ plus du bois; car du moment qu'elle
„ se détache, tel arbre ne se peut plus
„ Greffer en fente *.

Me sera-t-il permis & oserai-je contredire ce savant Jardiniste, & me servir de ses propres raisons, pour soutenir une pratique opposée à la sienne.

J'ai, à la vérité, plusieurs fois fait des Greffes dans le mois de Février & au commencement de Mars: mais ce que j'ai fait depuis le milieu de Mars & les premiers jours d'Avril, sur des coignassiers dont les boutons fort enflés commençoient déjà à s'épanouir; ces Greffes, dis-je, tardives au jugement de la Quintinie, ont le mieux & le plus généralement réussi; ils n'avoient qu'à se mettre à table, ils la trouvoient déjà servie de tout ce qui pouvoit les secourir & contenter leur goût; les mets étoient prêts, il ne leur falloit que de la disposition & de l'appétit: pour la leur procurer, je n'avois cueilli ces Greffes que dans les premiers jours que la seve commençoit à remuer, & à mieux ouvrir leurs bouches. Ces Greffes adaptées en cet état au sauvageon, en attiroient avidement les suc's offerts, & donnoient bientôt signe de vie & de reconnoissance, sans languir, &

* Tom. 2. chap. 13. pag. 59.

sans avoir le temps de souffrir par ce défaut de nourriture, que le Pere des Ch. XII.
Des
Greffes.
Jardins fait appréhender pour les Greffes trop hâtées.

Ce qu'on a dit de la *Gresse en Fente* doit s'appliquer aux *Greffes en Couronne*; j'ajoute cependant qu'il seroit beaucoup mieux, au lieu de faire cette seconde fente au sauvageon, de n'en faire qu'une à l'ordinaire, & de placer deux autres Greffes entre l'écorce & le bois, de la maniere qu'on va l'expliquer.

Gresse en Couronne.

ON a fait remarquer, en parlant de la *Gresse en Fente*, en quel cas celle-ci est préférable. Voici la méthode pour la faire à propos. Gresse
en Cou-
ronne.

„ On ne fend point le tronc qui
„ doit avoir au moins trois ou quatre
„ pouces de diametre; mais on prend
„ un petit coin de buis, de bruyere,
„ ou d'autre bois également dur,
„ mieux qu'un coin de fer, dont
„ cependant on peut se servir, à défaut
„ d'autre; on introduit cet outil entre
„ le bois & l'écorce du sujet scié &
„ préparé, pour faciliter l'introduction
„ de la Gresse, sans écarter plus qu'il
„ ne faut, l'écorce du bois; ce coin
„ précurseur doit avoir la même forme

Voyez
la Fig. 6:
planch. 4:

Ch. XII.
Des
Greffes.

„ que la Greffe, ou la Greffe doit être
 „ taillée comme le coin; c'est-à-dire,
 „ que la taille doit être au moins d'un
 „ bon pouce de longueur, faite seu-
 „ lement du côté qui s'applique au
 „ sujet, de sorte que le côté opposé
 „ reste totalement couvert de son
 „ écorce. Le coin & la Greffe, l'un &
 „ l'autre doivent porter un cran ou
 „ entaille jusqu'au milieu de l'épaisseur
 „ de tous les deux. Cette entaille sert
 „ au coin, pour qu'on ne l'enfonce
 „ point trop ou inégalement; elle sert
 „ à la Greffe, pour ne pas aussi être
 „ trop enfoncée, & pour qu'elle
 „ porte plus solidement sur le sujet
 „ d'où elle doit tirer sa nourriture;
 „ mais elle ne doit pas avoir un bon
 „ demi-pouce de grosseur, comme veut
 „ Liger *. Quoique les Greffes soient
 „ contenues en place par l'écorce du
 „ sujet, il faut néanmoins les arrêter
 „ encore avec des liens convenables,
 „ après quoi on couvrira le tout de
 „ terre grasse, &c. „

Cette espece de Greffe se fait plus
 tard que la *Greffe en Fente*, parce qu'il
 faut attendre que les arbres soient en
 pleine seve, & que leur écorce cede
 aisément au petit coin qui la séparera

* La Nouvelle Maison rustique, pag. 157.

du tronc. Comme l'on doit pour cela, attendre un certain temps, il faut avoir cueilli les branches à greffer dès la fin de Janvier, & les avoir conservées dans la terre, en lieu frais & ombragé, surtout par quelque mur au Septentrion.

Ch. XII.
Des
Greffes.

On place trois Greffes sur le même sujet, mais je n'ai jamais vu qu'on en place huit ou dix, comme il est dit dans le *Spectacle de la Nature* *. Les Srs. de la Riviere & du Moulin disent d'éloigner les Greffes de trois pouces & demi en trois pouces & demi. (2)

Les Greffes ainsi multipliées à une même table, ne pourroient s'y loger, sans soulever & désunir de son bois l'écorce du sauvageon, ce qui empêcheroit de donner du secours à cette génération adoptée. Je crois cela si fondé, que je n'ai jamais posé que trois Greffes sur un même pied; & quand je lui ai trouvé une écorce trop forte, je lui ai fait une incision avec la pointe de la serpette, sans l'inciser totalement, & seulement, afin qu'ayant moins de force, elle devînt plus souple, & se plaquât mieux, pour ne pas laisser lieu à l'évent.

(1) *Tom. 2 Entret. 7. pag. 261.*

(2) Méthode pour bien cultiver les arbres à fruit, &c. par les Srs. de la Riviere & du Moulin pag. 101.

Ch. XII. Les Greffes ainsi posées, on les fixe
Des Greffes. au moyen de liens, & on couvre le
tout, comme on a dit, en parlant de
la Greffe précédente.

Greffe en Ecusson.

Greffe en Fente. CETTE maniere de greffer à qui la
Quintinie & l'Abbé Pluche donnent après
Pallade & Columelle, le nom d'*Inocu-*
lation, est tout à fait différente de ce
que signifie ce terme qui est si à la mode
aujourd'hui. On s'en sert pour signifier
une opération par laquelle on veut
donner certain mal à qui ne l'a pas,
& notre Greffe se fait pour abonner ou
améliorer un sujet.

C'est la façon qui est plus d'usage,
sur-tout pour les fruits à noyau. On
ne fait point à l'arbre de cruelles &
profondes incisions qui pénètrent jus-
qu'à son cœur; il y a cependant des
mesures essentielles à prendre, dont les
unes regardent la Greffe, & les autres
regardent le sujet à greffer: on doit
prendre un rameau de l'arbre dont on
veut accuéir ou multiplier l'espece,
qui soit fécond; on le choisit sur une
branche à fruit, ou tout au moins il faut
que l'arbre soit vigoureux & non lan-
guissant, observation qui doit avoir lieu
dans toutes les Greffes que l'on cueille.

Le rameau doit être de l'année, bien aoté, & avoir de bons yeux, bien aotés aussi, qui soient des premiers formés depuis le printemps; les derniers venus sont trop tendres pour réussir. Dès que ces rameaux sont coupés, il faut en retrancher les feuilles jusques auprès de l'endroit où elles tiennent à leur queue; on empêche par-là les yeux de se faner si-tôt; on peut conserver ces rameaux jusqu'à trois ou quatre jours, pourvu qu'ils aient le gros bout dans quelque matiere humide, soit eau, soit glaïse, soit fruits comme concombres, &c. ces rameaux, outre cela, ne doivent pas être plus longs, que d'environ un demi-pied; s'ils le sont davantage, on peut les couper en différents tronçons: observant toutes ces précautions, les rameaux bien conditionnés d'ailleurs peuvent souffrir le transport. Il est cependant mieux & d'une réussite plus certaine, quand ils n'ont été gardés que du jour au lendemain.

On enleve adroitement de ces rameaux une petite piece d'écorce en forme de triangle; c'est-à dire, qui soit plus large par le haut que par le bas, ou ayant à peu près la figure d'un V. Voyez la Figure 8. certains écussons, d'où cette Greffe a pris plan 4.

Ch. XII.
Des
Greffes:

le nom, au lieu de celui d'*Emplâtre* que les anciens Agriculteurs lui donnoient. Cet Ecusson doit porter dans son milieu un ou deux boutons qui sont les branches à venir. L'essentiel est de lever à propos cet Ecusson, ce qui ne se fait facilement que quand on trouve une pleine seve; on commence à faire avec la serpette des incisions par des lignes qui tracent sur le rameau la figure qu'on a dite: ensuite on pousse modérément l'Ecusson par le côté, sans toucher à l'œil, & on tâche de l'enlever ainsi, & avec lui d'enlever en entier le germe du bouton sur qui l'on fonde son espérance, & qui doit former l'arbre futur; car si ce germe manque à l'Ecusson, ce seroit peine perdue que de l'employer, il faudroit alors en lever une autre. Pour ne pas tomber encore dans le même inconvénient qui peut être causé par le manque de seve dans le sujet, ou d'adresse dans la main, il faut s'y prendre d'une autre façon.

Après avoir fait les incisions qui tracent le contour de l'Ecusson, on glisse pardessous la lame du Greffoir, qui doit être petite, bien tranchante, & peu épaisse; on coupe un peu de bois adhérant à l'Ecusson, non pas que le bois serve à sa reprise, mais pour conserver au germe toute son intégrité; il faut

D
bléver,
l'en pom
de bois qu
Tous a
qu'on pu
du bois
Angre
empêche
Solitaire
qu'en dis
que le b
quand on
décider
amli, le
échappé
de ce bo
autant o
germe.
Hollan
est
con
rien
pren
aussi à
bouton
Voil
qu'on l
(1) p
(2) l
(3) l
pag. 10

observer, en levant ainsi l'Ecusson, de n'en point séparer cette petite portion de bois qui vient avec lui.

Ch. XII.
Des
Greffes.

Tous au reste ne conviennent pas qu'on puisse indifféremment laisser du bois contre le germe intérieur.

Angran (1) dit formellement qu'il empêcheroit la reprise, & le *Jardinier Solitaire* (2) assure le contraire. *Quoi qu'en disent plusieurs Jardiniers qui croient que le bois est nuisible à l'œil du pécher quand on greffe*, mon expérience ne peut décider clairement; car des Greffes faites ainsi, les unes ont manqué, d'autres ont échappé : le plus sûr est de retrancher de ce bois, quand l'Ecusson est levé, autant qu'on le peut, sans déboîter le germe. C'est le sentiment d'un Auteur Hollandois : il dit expressément „ qu'il „ est nécessaire que la Greffe coupée „ conserve un peu de bois vers l'inté- „ rieur de l'œil, sans quoi elle ne „ prendroit jamais. (3) „ On coupe aussi à demi longueur les feuilles du bouron.

Voilà la préparation de la Greffe qu'on se hâte avec raison, d'employer

(1) Pag. 107. du Tome 1.

(2) pag. 304.

(3) Les Agréments de la Campagne, pag. 103.

pour la soustraire à l'impression de l'air, en attendant qu'on ait disposé le sauvageon à la recevoir, on la tient à la bouche, par l'extrémité de la queue des feuilles qu'on a rognée.

On fait cependant, & avec plus de diligence qu'il est possible, une incision au sauvageon où son écorce est plus unie; cette incision doit être transversale, de la longueur de trois ou quatre lignes; ensuite on en tire une autre qui prend sa naissance à la première, & prolongée d'un bon pouce ou environ, tirant en bas, de sorte que les deux aient ensemble la figure d'un T. observant de ne pas enfoncer les incisions au-delà de l'écorce; car le bois blessé pourroit mettre quelque obstacle à la reprise.

Ces incisions étant faites, on écarte délicatement peu à peu les levres de cette ouverture, autant qu'il est nécessaire; ensuite on prend de la main gauche l'Ecusson, & de la droite on introduit cet Ecusson entre le bois & l'écorce, le conduisant avec le bout du manche du Greffoir, jusqu'à ce que la tête de l'Ecusson joigne la ligne supérieure du T. La diligence, en opérant, est nécessaire dans toutes les Greffes, mais sur-tout en celle-ci.

Dès que l'Ecusson est à son gîte, & y fait la fonction d'Emplâtre, comme

l'appelle
l'écorce
de sorte
ment co
reiter li
bon éta
tous d
chanv
la roi
dilate
par la
branch
monte
étant
la seve
soit, d
midiv
& l'o
obstr
passa
tèche
par c
bien
la lig
serre

* A
emplâ
plâtr
Pallade
arbor
emplâ
pag.

l'appelloient les Anciens *, on rabat l'écorce des côtés, qu'on avoit soulevée, de sorte que la Greffe en soit entièrement couverte, excepté l'œil qui doit rester libre. Pour maintenir le tout en bon état, on le régite avec plusieurs tours d'un fil de laine; on la préfere au chanvre qui ne prête point, & qui, par sa roideur, empêcheroit les écorces de se dilater à leur gré: la laine au contraire, par sa souplesse, étrangle moins la branche ou le pied par où la seve doit monter: or, il arrive que la ligature étant trop serrée, il se fait un dépôt de la seve, tant soit peu abondante qu'elle soit, dans l'endroit de l'insertion, l'humidité s'en évapore, la seve s'y épaissit, & forme une gomme qui successivement obstrue les vaisseaux, & empêche le passage des liqueurs, d'où s'ensuit la sécheresse & la perte de la Greffe: c'est par cette raison que, quand elle est bien reprise, on relâche insensiblement la ligature, si on a lieu de croire qu'elle serre trop.

* *Junio Persicus inoculari potest, quod emplastrari dicitur præciso super trunco, & emplastratis pluribus gemmis.*
Pallade, lib. 12. p. 394. . . *His quidem diebus arbores inoculantur, quod genus incisionis, emplastatio vocatur. . . .* Columel. Lib. 11, pag. 407.

Ch. XII.
Des
Greffes.

Au lieu de fil, je me trouve bien d'employer de l'écorce d'orneau, de tilleul, ou de mûrier, que je tire en rubans des nouveaux jets de l'année. Comme ils sont plus plats, ils s'appliquent mieux, & séchant, ils laissent insensiblement à la Greffe plus de liberté de végéter à l'aise.

Mais, comme on a lieu de craindre que les Greffes ne s'éventent par les ouvertures que les liens ne peuvent pas fermer absolument, & que le soleil ne les dessèche, on prévient ces deux inconvénients; le premier, en bouchant les ouvertures qui restent à découvert avec l'un des ciments qu'on a décrits, & le plus maniable; l'on prévient aussi l'effet du soleil & de ses regards trop curieux, en ombrageant les sujets greffés avec quelque feuillage qu'on y met dessus.

Si l'on veut s'assurer mieux de la réussite de son travail, on charge le sujet qu'on greffe, de plusieurs Ecussons qu'on place en divers endroits du même sauvageon, mais non pas perpendiculairement l'un sur l'autre.

Comme cette sorte de Greffe se fait en deux saisons, on lui a aussi donné deux noms pour désigner ces saisons: on appelle l'une *Greffe en Ecusson à la pousse*, c'est-à-dire, qui se fait au mois

D
de Juin,
vigueur
l'autre du
fait en Ju
on attend
davanta
la Greffe
sur l'on
plus ta
tion, d
plantés
conserve
que c
leche
conseq
plus ta
Greffe
princi
de la
ne se
alors
sauva
médic
Il n'e
Ecul
l'on
être r
soit h
fortifi
bois
elle l
ellen

de Juin, temps auquel la seve étant en vigueur, excite la Greffe à pousser : l'autre dite *Greffe à Œil dormant*, se fait en Juillet, Août ou Septembre; on attend quelquefois même un peu davantage, pour que la seve, tant de la Greffe que du sujet à greffer, soit sur son déclin, ce qui arrive plutôt ou plus tard, suivant le climat, l'exposition, & le terrain même; car les arbres plantés en des terres humides & grasses, conservent leur seve plus long-temps que ceux qui vivent dans une terre sèche & sablonneuse; ils doivent par conséquent être greffés quelques jours plus tard que les autres. On dit cette Greffe à *Œil dormant*, parce que le principe de vie qui se trouve dans l'œil de la Greffe, paroît comme endormi, & ne se réveille qu'au printemps; jusques alors cet œil ne doit que se coller au sauvageon, & n'a besoin que d'un très-médiocre secours pour ne pas mourir. Il n'en est pas de même, quand on Ecussonne à la *Pousse*; le rameau d'où l'on doit lever l'Ecusson, ne sauroit être trop en seve, pourvu que son écorce soit bien aoûtée, c'est-à-dire, assez fortifiée, pour se détacher aisément du bois qu'elle couvre, & emporter avec elle le germe intérieur qui fait la partie essentielle de l'Ecusson.

Ch. XII.
Des
Greffes.

ETRE
trouve bien
ormeu, de
que je tire et
de l'année.
is s'appli-
ils laissent
us de liberté
de craindre
ent par les
peuvent pas
le soleil ne
ces deux
en bouchant
découvert
a décrits,
vient aussi
regards trop
les sujets
age qu'on y
ieur de la
charge le
s Ecussions
s du même
pendicu-
effe se fait
ussi donné
es faisons:
Ecusson à la
ait au mois

Ch. XII.
Des
Greffes.

Quelle que soit la saison, la maniere d'opérer est la même quant à la Greffe ; il n'y a de différence que pour le sauvageon : l'on coupe sa tige à quatre doigts ou environ, au dessus des Greffes, dès qu'on les a posées comme il faut, afin que la seve qui monte, & qui voit qu'on a coupé le chemin par où elle passoit, & ne trouvant de libre que celui que la Greffe lui offre, elle s'y jette sans balancer ; & n'ayant que la Greffe à nourrir, elle le fasse sans lésine & sans regret ; au contraire, quand on greffe à *Œil dormant*, on n'abat cette tige qu'à la fin des gelées, au printemps suivant.

Quelques Greffeurs veulent qu'en Ecussonnant, on ne coupe que les branches du sauvageon qui peuvent empêcher de placer les Ecussions : la raison qu'ils en donnent, est qu'en étant l'arbre, on seroit retirer toute la seve vers la racine, & l'on en priveroit l'Ecusson. Pour moi, je n'ai fait aucune difficulté de ravalier le sauvageon, & d'en retrancher toutes les branches : j'ai seulement observé de laisser plus longue la partie de l'arbre greffé, sauf à la retailer deux pouces au dessus de la Greffe, & en biais du côté qui lui est opposé.

Lorsque l'on voit l'œil bien verd,

& prêt à faire son devoir dans la renaissance de la Nature, temps auquel, pour lui donner plus de facilité de pousser, on coupe par derriere la ligature des Ecuillons sans la déplacer.

Ch. XII.
Des
Greffes.

Si le jet que ledit Ecuillon pousse avec beaucoup de vigueur, ne fourchoit pas, il faudroit l'arrêter avec l'ongle, quand il aura la longueur de six à sept pouces, supposé que cet arbre soit destiné en espalier ou en buisson: mais, si l'on veut en faire un arbre à tige, il faut au contraire conserver le jet dans son entier, & n'en laisser subsister qu'un, afin qu'il forme une tige bien nourrie & bien droite.

Quand on n'a point pris de justes mesures pour la Greffe à *Ceil dormant*, elle pousse quelquefois en automne, mais foiblement, & le petit jet n'ayant pas eu le temps de mûrir, se laisse aisément pénétrer au froid de l'hiver, & périt d'ordinaire. Quand on s'apperçoit de bonne heure de ce contre-temps, il faut desserrer la ligature, afin que le peu de seve qui reste en mouvement, se porte avec plus de facilité à la Greffe, & la fortifie; si l'on ne réussit pas de ce côté-là, il faut emmailloter la Greffe aux approches du froid, & la garantir ainsi de sa rigueur.

On peut aussi greffer en Ecuillon à

Ch. XII.
Des
Greffes.

C'est dormant les grosses tiges d'arbres; il n'y a qu'à couper leur grosse écorce, à la longueur de quatre à cinq doigts, & à la largeur de trois au plus, dans l'endroit où l'on voudra que la Greffe soit appliquée jusqu'à l'épaisseur d'une piece de douze sols, près du bois, & ne point du tout y toucher; l'entaille sera faite de même qu'aux petites branches, & ainsi du reste. Il est constant que cette Greffe prendra aussi aisément sur ces grosses tiges, que si elle étoit appliquée sur les jeunes arbres.

Greffe en Flûte ou Canon.

Greffe en Flûte. COMME dans les autres Greffes leur nom marque le caractère qui les distingue, de même en celle-ci son nom désigne la figure qui lui est particulière; dans un sens, elle est plus sûre, mais elle est aussi plus difficile, & elle demande tout au moins autant de justesse, d'intelligence & de dextérité; elle ne se fait que sur des pousses de l'année, au printemps, lorsque les arbres sont déjà parés de leur ornement.

„ On prend la branche dont on veut
„ greffer, ou un jet qui soit exactement
„ de la même grosseur que le jet du sa-
„ vageon; car s'il étoit ou plus gros ou
„ plus petit, la Greffe n'auroit pas lieu.

„ Quand on est assuré de cette éga-
 „ lité, on décime le sauvageon, & on
 „ le dépouille de son écorce par le bout,
 „ ce qui demande qu'il soit en pleine
 „ seve; mais, avant que de le mettre
 „ ainsi à nud, on fait sur le rameau dont
 „ on veut greffer, une incision circulaire
 „ qui pénètre jusqu'au bois, & on en
 „ tire l'écorce en tuyau; elle doit porter
 „ deux bons yeux, l'un d'un côté,
 „ l'autre de l'autre, & de la longueur
 „ de deux ou trois doigts. Pour déta-
 „ cher ce tuyau, on le manie de toute
 „ sa longueur, on le presse du pouce,
 „ & on le tord avec ménagement,
 „ pour ne pas le fendre. Pour éviter
 „ ce défaut, ainsi qu'afin de ne pas
 „ séparer le germe du bois, on tord
 „ toujours du même côté le *Canon*, &
 „ l'ayant tiré, on regarde par dedans
 „ si le germe n'a rien souffert de l'ébran-
 „ lement. On doit, pour enlever ce
 „ *Canon*, le tirer par le haut, après
 „ quoi l'on travaille sur le sauvageon,
 „ on le dépouille aussi-tôt, &, tandis
 „ que son bois est encore humide, on
 „ y fait couler, sans perte de temps,
 „ le tuyau ou Greffe qu'on descend,
 „ le conduisant jusques à ce qu'il
 „ s'ajuste si bien avec son suppôt, qu'il
 „ paroisse y avoir crû; on couvre alors
 „ l'extrémité de la Greffe, soit avec

„ GRESSES.
 „ ges d'horre;
 „ grosse écorce,
 „ cinq doigts,
 „ plus, dans
 „ la Greffe
 „ d'un
 „ du bois, &
 „ l'entaille
 „ petites bran-
 „ est constant
 „ s'ajuste
 „ si elle étoit
 „ oes.
 „ Canon.
 „ Greffes leur
 „ les distin-
 „ son nom
 „ particulière;
 „ sûre, mais
 „ & elle
 „ autant de
 „ dextérité;
 „ pousses de
 „ ne les arbres
 „ ement.
 „ on veut
 „ tement
 „ jet du lau-
 „ us gros ou
 „ it pas lieu.

Ch. XII.
Des
Greffes.

„ l'écorce du sauvageon qu'on en rap-
 „ proche, & qu'on lie tout autour,
 „ soit en couvrant le bout supérieur
 „ avec du ciment, pour empêcher que
 „ l'air & les pluies ne puissent pénétrer
 „ dans l'entre-deux du bois du sujet
 „ greffé, & de l'écorce nouvellement
 „ appliquée. „ *La Quintinie* donne une
 „ autre façon, & dit „ d'entamer le bois
 „ de la branche greffée tout autour
 „ de l'extrémité supérieure, de petits
 „ copeaux, sans les détacher, & de les
 „ faire retomber en maniere de fraise
 „ ou de bourlet, sur l'extrémité de
 „ cette écorce, pour la couvrir & la
 „ tenir en sûreté contre les injures de
 „ l'air. „

On appelle cela *Greffer en Flûte*,
 parce que le tuyau que l'on y emploie,
 a quelque ressemblance au tuyau que
 les enfants détachent du saule, lors-
 qu'il est bien en seve, & dont ils font,
 pour s'amuser, une espece de flûte.

Cette espece de Greffe n'est conve-
 nable que pour les figuiers, châtai-
 gniers, marronniers, & autres sujets
 abondants en seve, & dont on ne veut
 point intéresser la moëlle. On ne greffe
 ainsi qu'au mois de Mai; c'est-à-dire,
 lorsque les sujets sont en pleine seve.

On p
choit de
Greffes à
les pres
sujets
caisses
tiennent
& que
dont o
pour l
de par
à leur
Quo
allez
elle t
plu a
les u
pres
qu'il
en y
trop
rele
& le
publi
que
plein
instru
j'eul
p-na

Autres Greffes.

Ch. XII.

Autres
Greffes.

ON pourroit encore dire quelque chose des *Greffes en approche*, & des *Greffes à emporte-piece*; mais, comme les premiers n'ont lieu que pour des sujets emportés ou qui sont dans des caisses, & qui par conséquent appartiennent plus au Parterre qu'au Potager, & que la *Gresse à emporte-piece* est celle dont on use principalement à la Ferme pour les oliviers de ce pays, on réserve de parler mieux de l'une & de l'autre à leur place.

Quoique j'aie donné à ma plume un assez vaste essor en traitant des *Greffes*, elle n'a point rapporté tout ce qu'il a plu aux Auteurs d'en dire, se copiant les uns les autres, à peu de différence près: mais je crois avoir dit tout ce qu'il y a d'essentiel, & qui peut suffire en y ajoutant la pratique. J'aurois eu trop à faire, si j'avois entrepris de relever toutes les erreurs, les puérités & les fausses doctrines qui ont été publiées sur ce sujet, y en ayant peu que les Ecrivains aient traité plus amplement; & j'aurois sans doute moins instruit qu'ennuyé mes Lecteurs, si j'eusse voulu tout dire; j'ajouterai cependant encore quelques remarques

générales en faveur des nouveaux initiés, dociles, avec raison, pour profiter de l'expérience d'autrui.

Observations sur les Greffes en général.

Observations.

GREFFER ou Enter sont deux termes synonymes qui cependant sont plus ou moins en usage l'un que l'autre, suivant les Provinces où l'on s'en sert; ainsi l'on peut dire, par exemple, j'ai tant d'*Entes*, ou j'ai tant de *Greffes* de bon-Chrétien d'hiver, au lieu de dire, j'ai tant d'*Arbres Greffés*; on dit aussi en certains pays, & j'ai lu dans des Livres, *Enture* pour *Gresse*.

Greffer ou Enter signifient également faire changer d'espece ou de nature à un arbre, au moyen des opérations dont il a été parlé, & on le force d'adopter & de nourrir des fruits qui ne lui sont point ordinaires.

Quoique j'aie marqué sur chaque article de *Gresse* en particulier, ce qu'il convient de faire pour réussir, je ne crois pas moins utile de reprendre le même sujet en général, & de faire séparément quelques Observations qu'il eut fallu répéter plusieurs fois, & qui peuvent mieux ici, & plus commodément s'appliquer à plusieurs de ces opérations;

ainsi je conseille à ceux qui greffent; Ch. XII.
de les lire dans l'occasion. Des
Greffes;

Selon un de nos antiques Maîtres *, on peut greffer tout arbre sur tout autre, pourvu que la structure de leurs écorces ne soit point différente: mais l'expérience postérieure a fait connoître que cette convenance d'écorces ne suffit pas, qu'il falloit encore, outre cela, qu'il ne se trouvât aucune contrariété dans le naturel, & que, sans ce mutuel accord, ou la Greffe ne prendroit point, ou elle ne formeroit qu'un arbre, pour ainsi dire, noué, qui, loin de porter de bon & d'agréable fruit, dépérirait insensiblement. L'on doit donc traiter de fable ce que *Plin* & d'autres ont dit après lui, qu'un seul & même arbre ait produit à la fois, des pommes, des poires, des pêches, des raisins & des noix; car il est constant qu'il ne faut pas même qu'il se rencontre une si grande disparité entre les fruits, pour que le travail téméraire du Greffeur soit sans un succès présent ou de durée. Plusieurs fruits, quoique de même espece, ne contentent pas pleinement,

* Columelle, *Lib. De incisione Arborum;* cap. 26. pag. 524. *Omnis surculus omni arbori inferi potest, si non est ei cui inseritur, dissimilis cortice.*

Ch. XII.
Des
Greffes.

Avant que de m'en être persuadé par la lecture des bons Auteurs, j'ai eu la hardiesse que je condamne; j'ai greffé sur un même sujet cinq especes de poires dont la maturité étoit successive; les Greffes ont repris, mais leur accroissement n'a pas été égal; la branche d'une espece languit peu à peu, tandis qu'une autre se soutenoit passablement; mais enfin l'arbre entier ne leur a pas longtemps survécu; la raison est que chaque Greffe est d'un régime différent: si les branches exigent plus de seve que le tronc ne leur en peut fournir, elles le sucent, l'affament, & l'empêchent ainsi de croître, & manquant de nourriture, elles y périssent d'inanition, tandis qu'une autre branche qui ne dépense pas autant de seve que le sauvageon lui en fait passer, périt aussi, mais de replétion, par une espece d'engorgement: ainsi deux causes différentes produisent également la ruine totale du sujet, à moins qu'une des Greffes plus analogue, ne profite seule de la seve & en use convenablement.

Veut-on là-dessus une preuve d'expérience, & d'une autorité bien reconnue, je la tire du fameux Cultivateur, le *Frere Philippe, Chartreux*: „ Il avoit, „ dit-il, mis sur un poirier une Greffe „ de poirier, & une de pommier;

Du
toutes de
la Greffe
„ & petite,
„ qui se tra
„ forme &
„ qu'un po
„ donne
„ qu'il n
„ d'autr
„ son es
Ces ex
des regles
& qu'on
la Natur
conforme
Jardinier
gira du
de la F
détail d
En ar
n'oubli
essentiell
Greffeur
de l'un
sauvage
en parti
& de l'a
moins
* In m
servant
inferatur

„ toutes deux portoient du fruit, mais
 „ la Greffe du pommier étoit chétive
 „ & petite, au lieu que celle du poirier
 „ qui se trouvoit sur son sujet, étoit
 „ forte & vigoureuse; il dit encore
 „ qu'un poirier greffé sur un pommier
 „ donnoit du fruit assez beau, quoi-
 „ qu'il ne fût pas aussi vigoureux que
 „ d'autres Greffes sur un sauvageon de
 „ son espece. „

Ch. XII.
 Des
 Greffes.

Ces expériences avertissent qu'il y a
 des regles à suivre dans l'art de greffer,
 & qu'on ne réussit pas toujours à forcer
 la Nature; qu'elle refuse même de se
 conformer aux excès capricieux d'un
 Jardinier entreprenant. Lorsqu'il s'a-
 gira du fruitier ou des grands arbres
 de la Ferme, on pourra spécifier en
 détail ce qu'on doit observer.

En attendant, établissons, & qu'on
 n'oublie jamais en greffant, cette leçon
 essentielle que *Lauremberge* donne aux
 Greffeurs; il faut, dit-il, qu'il y ait
 de l'uniformité entre la Greffe & le
 sauvageon: le défaut de parité empêche
 en partie ou tout à fait l'union de l'une
 & de l'autre espece, ou la rend tout au
 moins plus difficile *; en conséquence

* *In omni incisione quàm maximè convenit
 servare & retinere speciei similitudinem. Pomus
 inferatur in pomum; pirus in pirum. Ubi enim*

312 ANNE'E CHAMPETRE.

Ch. XII.
Des
Greffes.

il donne après les Anciens, le nom de *Mariage légitime* à l'union de deux especes de fruits qui ont quelque affinité entr'eux, & le nom odieux d'*Adultere* aux autres unions; & il fait là dessus des comparaisons qu'on peut lire: il est surprenant que cet Auteur qui est d'ailleurs très-estimable, après avoir établi des principes aussi certains, ait cependant à la fin du même Chapitre, adopté des méthodes de greffer qui sont diamétralement opposées. Ces sortes de contradictions ne se rencontrent que trop souvent dans les Livres; de ce genre est celle qu'on remarque en particulier, dans le *Nouveau Traité de la Taille des Arbres fruitiers*. Le Jardinier *Daburon* qui en est l'Auteur, après d'assez bonnes leçons sur son métier, veut, pag. 182, donner des *Instructions & Secrets qui concernent les Jardins Fruitiers*; & il débite mille fatuités incroyables.

A cette occasion il paroît qu'il seroit à souhaiter qu'on se fût contenté de profiter de la riche & merveilleuse invention de greffer, sans vouloir

naturarum unitas, ibi unitio feliciter absolvitur: Diversitas & discrimen specierum vel impedit, vel tollit omnino, aut saltem difficiliorem reddit coalitum, &c. P. Laurembergii Horticultura. Lib. 1. Cap. 24. pag. 109.

excéder,

Du
excéder, & f
tives bizarres,
en fait de fr
l'utilité ne co
prise inutilem
& la perte d
pas cepend
en condamn
l'Antiquité
faux que ce
& manque
de greffer
ou sur de
d'en reco
donneroit
de nos bo
n'ont ave
comme
cerises s
des hêt
veux pe
hardie
Auteur,
" seules
" sur d
" des
" de l'a
" sur d
" fruit
" fruit
" d'eau
" men
Tome

excéder, & sans chercher par des tentatives bizarres, l'acquisition de monstres en fait de fruits, dont la durée ou l'utilité ne compense jamais la peine prise inutilement, l'ennui de l'attente & la perte des sujets. Je ne prétends pas cependant rien outrer moi-même : en condamnant toutes les tentatives que l'Antiquité a prônées, je ne m'inscris en faux que contre celles qui sont absurdes & manquent de vraisemblance : comme de greffer de la vigne sur des noyers ou sur des oliviers, dans l'espérance d'en recueillir des grappes de raisins qui donneroient de l'huile, ou de greffer de nos bons fruits sur des sujets qui n'ont avec eux ni alliance, ni affinité ; comme des poiriers sur des frênes, de cerises sur des lauriers, des marrons sur des hêtres & des chênes, &c. Je ne veux pas aussi limiter si fort l'adresse hardie du Jardinier, ainsi que fait un Auteur, selon lequel „ On ne doit pas „ seulement ne greffer des pommes que „ sur des pommes, & des poires que sur „ des poires ; mais qu'on doit greffer „ de l'aigre sur de l'aigre, & du doux „ sur du doux, du fruit d'été sur du „ fruit d'été, du fruit d'hiver sur du „ fruit d'hiver, du fruit qui a beaucoup „ d'eau sur celui qui en a pareille- „ ment beaucoup, du fondant & du

Ch. XII.
Des
Greffes.

„ cassant, chacun sur son espece. (1),
Non, je ne veux pas arrêter, ou
mettre des obstacles aux nouvelles
découvertes; je dis seulement avec le
célèbre *la Quintinie*, qu'il nous doit
suffire que chaque bonne espece de
fruit puisse heureusement être greffée
sur des sauvageons ou autres sujets
d'une nature à peu près semblable à la
leur, & nous devons seulement profiter
de toutes les visions des curieux qui
nous ont précédés, pour ne pas tomber
dans l'inconvénient de perdre autant de
temps & de peine qu'ils en ont perdu
pour faire des essais extraordinaires. (2)

Les plus expérimentés Enteurs ont
établi qu'il faut cueillir les Greffes sur
des arbres féconds de leur nature, &
sur-tout dans l'année de leur fécondité.
Nous convenons de cette vérité géné-
ralement admise; cependant selon le
Sr. du Pradel, (3) on peut prendre des
Greffes sur des arbres qui, à cause de
leur jeunesse, n'ont point encore porté
de fruit; il dit même avoir plusieurs
fois levé heureusement des Ecussons sur les
arbres Entés en coin au précédent mois de
Mars; je le rapporte, pour enhardir

(1) Les Agréments de la Campagne. pag. 96.

(2) Tom. 2. chap. 11. pag. 55.

(3) Théâtre d'Agriculture, Liv. 6. ch. 22.

ceux qui s'en feroient un scrupule, & je le confirme même d'après ce que j'ai fait; car ayant reçu des Greffes de Lyon, dont il n'étoit échappé que peu d'arbres, je cueillis de leurs rameaux, & les sauvageons sur qui je les mis, ont rapporté du fruit aussi-tôt que leurs peres: je ne propose cependant cette conduite à imiter que dans des cas semblables, le mieux étant toujours de suivre la route la plus usitée.

Hors d'une grande nécessité, on ne doit point cueillir, pour Greffer, des branches gourmandes, mais on préfere celles dont les yeux ou boutons sont près à près l'un de l'autre, ce qui marque un bois mûr, & disposé à fructifier, quand l'arbre est d'ailleurs sain & vigoureux.

On observe encore dans le choix des rameaux pour greffer, de les prendre, tant qu'on peut, sur les principales branches placées du côté du Levant ou du Midi, cet aspect rendant le bois plus aouité & mieux en condition: mais pour élever un poirier qui se puisse former avec avantage, & faire une belle tige, on prendra la Greffe à l'endroit où la seve est abondante, c'est toujours au milieu de l'arbre plus que sur les côtés.

C'est une regle générale que celle

O ij

Ch. XII.
Des
Greffes.

Ch. XII.
Des
Greffes.

qu'admet avec raison du Pradel, « que
 » les Greffes ne peuvent prendre qu'avec
 » langueur, si les sauvageons n'ont la
 » seve prête pour les recevoir : donc,
 » pour faire de bonnes Entures, est
 » requis avoir deux choses contraires
 » à la fois, à savoir : le sauvageau
 » avancé, & la Greffe reculée ; ce qui
 » avient à cestui-là par la patience
 » de se laisser commencer debouter
 » par l'ordre de Nature, & à cestui-ci
 » par l'artifice susdit.

Si le sujet qu'on greffe, est jeune
 & encore foible, il est plus avantageux
 de le greffer bas que haut ; c'est une
 leçon de *Lauremberge* * approuvée par
 l'expérience journaliere.

Les arbres de tiges, c'est-à-dire,
 ceux qu'on veut laisser grandir, doivent
 être greffés sur des pétreaux, ou sur
 des sujets qui viennent de semence, &
 que j'ai appellés *Francs* : ils donnent
 des arbres plus forts, & plus en état par
 conséquent de bien nourrir les nou-
 veaux fruits qu'on leur fait adopter ;
 cela doit s'entendre des pommiers com-
 me des poiriers.

Pour les arbres qui doivent être nains,

* *In stipite tenero, quò incisio radici vici-
 nior, eò validius comprehendit ; quò remotior,
 eò debilius. ... Lib. 1, cap. 24. pag. 109.*

tels que ceux des buissons & des espaliers, il faut greffer les poiriers sur des coignassiers, & les pommiers sur les rejets de ces pommiers qu'on appelle ici *Pommes de S. Jean*. Quant aux fruits à pepins, on a déjà remarqué quels sont les sujets les plus propres à greffer, & sur lesquels les Greffes profitent davantage, selon la destination qu'on projette d'en faire.

Ayant observé avec tous les bons Auteurs, & d'après une expérience générale, qu'on ne devoit point faire de ces tentatives téméraires, par lesquelles on a souvent perdu le temps, la peine, les sujets, & qui, dans les plus favorables circonstances, n'ont donné que du fruit de peu de durée, ou mal conditionné. Je ne conseille pas non plus à ceux qui veulent jouir de leur travail, & qui connoissent combien courte est cette jouissance; je ne conseille pas ce que les deux amis* proposent pourtant, & dont ils font des leçons spécieuses de *Sur-Greffer* des sujets, quoiqu'ils donnent déjà de bons fruits; on en risque quelquefois la sûreté, & tout au moins on en retarde le produit: voici les raisons, on peut les examiner.

* Méthode, pour bien cultiver les arbres fruitiers, *ch. 5. pag. 45.*

„ On sur-greffe , pour avancer ou
 „ retarder la maturité des fruits, &
 „ pour en faire un mélange de goût.
 „ On sur-greffe encore, pour chan-
 „ ger une moindre espece en une meil-
 „ leure ; mais observez de greffer tou-
 „ jours bon sur bon, autant que vous
 „ pourrez.

„ Il est certain que tout poirier ne
 „ s'accommode pas de la seve immé-
 „ diate du coignassier, & par consé-
 „ quent que plusieurs ne s'en accom-
 „ modent que bien peu.

„ Il est donc à propos de greffer sur
 „ coignassiers ces arbres de bons fruits,
 „ qui s'accommode bien de la seve
 „ immédiate du coignassier, & sur
 „ ceux-ci greffer les poiriers qui ne
 „ s'accommode pas de cette seve.

„ Pour exemple ils proposent de sur-
 „ greffer la poire *Virgouleuse* sur le *Beurré-
 gris*, &c. En pommiers, de greffer la
Calville blanche à côtes, & de sur-greffer
 ensuite telle espece de pomme qu'on
 voudra, &c. Que de peine ! Que de
 risque ! Quelle attente !

Les mêmes inconvénients se présen-
 tent dans le conseil de ceux qui, pour
 prouver l'utilité de la Bâtardiere, éta-
 blissent en axiome, qu'un arbre replanté
 plusieurs fois, est beaucoup plus franc,
 que si directement tiré de la Pépiniere, il

étoit placé en lieu à demeurer *. Quelle raison, en effet, peut démontrer que, si l'on déränge de sa possession un arbre qui pro péroit à sa place, & qu'on lui fasse perdre ses avances, son fruit, en quelque temps qu'il le porte, sera d'un meilleur titre. Si on veut être cru, il faut appuyer ce qu'on avance sur des principes certains. J'attends ces raisons folides pour m'y rendre : mais il est apparent que le premier Auteur de cette bizarre idée, l'a d'abord débitée pour se singulariser, & qu'au louable usage des Ecrivains, on l'a copiée sans examen, & on l'a fait ainsi passer jusqu'à nous.

Un curieux Observateur frappé de la rebutante tenteur que les Greffes font essuyer, quand on récepe un arbre, & qu'il faut en attendre des jets nouveaux, pour y appliquer les Ecuflons, ce qui souvent emporte trois ou quatre ans, avant qu'on ait du nouveau fruit, a cherché le moyen d'abrèger ce temps qu'on perd ; il a fait quelques expériences qui lui ont parfaitement réussi ; & , pour épargner aux autres l'ennuyeux dégoût qu'il avoit lui-même éprouvé, il nous a laissé, la maniere de greffer des arbres de fruit à noyau, sans perdre aucun temps : en sorte qu'un

* Le Jardinier François, de la Pépiniere & Bâtardiere, Section 4. pag. 56.

Ch. XII.
Des
Greffes.

„ arbre qui aura fait de mauvais fruit
„ l'année avant, en pourra porter de
„ bons l'année d'après; „ je crois obli-
ger quelqu'un en rapportant sa maniere.

Il distingue d'abord différentes es-
ces de branches, & choisit celles qui
sorties des plus fortes branches à bois,
conservant le caractere de ces branches,
doivent pousser en deux années, des
branches à fruit.

C'est, dit-il, de celles-ci qu'il faut
choisir les écussions; il est aisé de les
connoître, en ce qu'elles sont plus
grosses que les branches à bois: elles
portent deux, trois, & quelquefois
quatre feuilles sur chaque œilleton, &
même quelquefois cinq; les œilletons
en sont plus distants les uns des autres,
que ceux des branches à fruit, dont les
yeux sont très-serrés, mais leurs œil-
letons sont aussi moins éloignés que
ceux des branches à bois, dont les yeux
sont fort distants les uns des autres.
Cette observation faite sur la branche
dont on doit tirer les écussions, il faut
encore remarquer sur cette même bran-
che, les yeux qui sont triples, ce qui
se connoît en cette maniere: „ L'œil
„ destiné pour branche à bois, est
„ situé entre les deux feuilles, & avance
„ plus que les deux autres qui sont
„ placés en dehors des deux feuilles,

„ lesquelles sont pour former des bran-
 „ ches à fruit : ce sont justement ces Ch. XII.
 „ sujets qu'il faut choisir pour Ecu- Des
 „ sonner, & il est certain que l'œil du Greffrs.
 „ milieu poussera à bois, & les deux
 „ autres feront chacun une fleur, ne
 „ pouvant former des branches à fruit,
 „ vu qu'ils ont été interrompus dans leur
 „ route naturelle; de maniere que par
 „ cette méthode, posant douze écussons
 „ sur l'arbre, plus ou moins, suivant sa
 „ force, l'année suivante on est assuré
 „ d'avoir du bon fruit sur le même
 „ arbre qui en portoit du mauvais
 „ l'année précédente, mais comme la
 „ quantité du fruit emporteroit une
 „ partie de la seve pour sa nourriture,
 „ la prudence veut qu'on n'en laisse
 „ qu'à proportion de la force de l'arbre,
 „ & de ce qu'il en peut nourrir, sans
 „ altérer les branches à bois. „

Il y a cependant une observation à
 faire, qui est, que dans les beaux
 „ Jardins où l'on doit plus observer la
 „ régularité que le profit, l'on ne doit
 „ point laisser de fruit sur l'écusson,
 „ parce que la seve étant employée à
 „ sa nourriture, n'en donne point ou
 „ très-peu, à la branche à bois, & ainsi
 „ laisseroit du vuide à l'espalier, au lieu
 „ qu'abattant les fleurs des écussons, la
 „ muraille sera tapissée la même année,

Ch. XII.
Des
Greffes.

„ Il est aussi très-bon, lorsque la
„ branche de l'écusson a poussé de la
„ longueur de huit à neuf pouces, de
„ la pincer par le bout, parce qu'elle
„ jettera un nombre d'autres petites
„ branches qui feront abondamment
„ du fruit l'année suivante. „ Par cette
„ méthode un espalier se trouvera aussi
„ garni qu'il étoit, & l'on aura du fruit
„ la seconde année, au lieu qu'il en auroit
„ fallu attendre quatre, en suivant l'usage
„ jusqu'à présent pratiqué : mais dans les
„ grands Jardins, l'on pourra laisser venir
„ dès la première année quelques fruits
„ sur les écussons que l'on aura appliqués,
„ & abattre avec le doigt tous les autres
„ qui pourroient pousser d'ailleurs (1)

Pour donner une idée plus distincte
des sujets sur lesquels on peut greffer,
& pour faire éviter toute équivoque
qui pourroit naître des noms dont je
me suis servi, je crois devoir ajouter
ici quelques explications : elles ne sau-
roient être inutiles.

Tous les Jardinistes conviennent que
le coignassier est le sujet le plus ordi-
nairement employé dans les Potagers,
pour y greffer dessus. Tous poiriers,
dit le *Jardinier François*, (2), viennent

(1) Académie des Sciences, année 1716.

(2) Section 7. pag. 90.

„ merveilleusement bien sur les coi-
 „ gnassiers, &, quand ils sont greffés Ch. XII.
 „ en *Ecusson*, ils rapportent beaucoup Des
 „ plutôt; le fruit en est plus beau, peint Greffes.
 „ ou coloré, plus gros, sans compa-
 „ raison, que quand ils sont greffés
 „ sur le franc. „ Cet Auteur croit avec
 quelques autres que de certains poiriers
 ne reprennent point sur la coignasse par
 une aversion naturelle qu'ils supposent
 se trouver entre le coignassier & cer-
 taines poires, au nombre desquelles ils
 mettent sur-tout le *Bon-Chrétien d'hiver*;
 mais, comme l'expérience est mon
 guide ordinaire, j'assure avec certitude,
 d'après elle, que j'ai toujours fait
 greffer ce *Bon-Chrétien* sur le coignas-
 sier, & que, comme les autres *Poiriers*,
 toujours il a bien repris, quand la Greffe
 a été faite comme il faut.

C'est encore un reproche qu'on fait
 au coignassier, de ne point nourrir
 assez les fruits dont on le charge, &
 de dépérir avec eux beaucoup plutôt
 que les arbres greffés sur d'autres sau-
 vageons. Des Auteurs l'ont justifié là-
 dessus, & fait voir que le reproche
 devoit tomber sur le Jardinier & non
 sur l'arbre *. Je puis encore paroître

* Voyez le Jardinier François, *Section 8*
pag. 93 & 94, & suivantes.

Ch. XII.
Des
Greffes.

dans cette querelle, & dire en faveur du coignassier, que j'ai dans le Porager des poiriers greffés depuis plus de quarante ans, qu'ils paroissent aujourd'hui comme dans leur verte jeunesse, & tiennent en fruit ce que leur feuillage & leurs fleurs promettent. Ceux qui opposent leur expérience à ce qu'on vient de dire, ne l'ont point peut-être faite que sur de mauvais sujets, ou sur des sujets de mauvaise espece, & mal greffés, car il faut savoir qu'il y a beaucoup de différence entre les coigniers & les coignassiers portant des coings tous les deux; & il est bon, & même nécessaire de distinguer ces deux especes d'arbres l'une de l'autre.

Le Coignier a l'écorce plus grise, tirant sur le blanc, & plus lisse, les branches plus ralliées & plus fourchées, les feuilles plus petites, les fruits plus pierreux, & d'une forme beaucoup moindre.

Le vrai ou noble Coignassier anciennement appellé *Coignasse*, pousse des branches plus droites; il a l'écorce plus noire, & comme velue; ses feuilles sont beaucoup plus larges; le fruit en est plus gros; sa chair est plus tendre, & son cœur est moins graveleux; j'en ai dont le fruit est extrêmement gros, & beau à proportion; il disputerait, en

D
égalité,
que je di
troisième
Vai jama
C'est d
faut choi
en faire
les bon
ricier,
bois, d
meilleu
suppôc
nement
lui est
abonda
former
coigna
proch
piéd
quel
son
ment
Qu
de pl
rence
distr
Quin
mais
car il
piéd
& no
lieu

qualité, avec le *Coing de Portugal*, ce
 que je dis après un Seigneur qui a cette
 troisieme espece de coings, car je ne
 l'ai jamais vue.

Ch. XII.
 Des
 Greffes.

C'est donc le vrai *Coignassier* qu'il
 faut choisir pour greffer, si l'on veut
 en faire un poirier qui conserve toutes
 les bonnes qualités de son pere nour-
 ricier, qu'il poussé du bien plus beau
 bois, & qu'il donne de fruit beaucoup
 meilleur, que s'il avoit le *Coignier* pour
 suppôt : celui-ci ne peut répondre plei-
 nement aux qualités de la Greffe qui
 lui est confiée ; sa seve revêche & moins
 abondante, ne fournit point assez, pour
 former un bel arbre ; & au lieu que le
coignassier ne fait point de bourlet
 proche de la Greffe : il en paroît un au
 pied du coignier, qui témoigne par-là
 que son fonds est insuffisant pour nourrir
 son nouvel hôte qu'il laisse insensible-
 ment dépérir.

Quoique ce soit après l'observation
 de plusieurs Auteurs, & sur des diffé-
 rences très-réelles qu'on a cru devoir
 distinguer le *Coignassier* du *Coignier*, la
Quintinie n'en fait point deux arbres :
 mais il ne s'agit en cela que du nom,
 car il convient qu'on doit greffer sur les
 pieds vigoureux qui ont l'écorce unie
 & noirâtre, & font de beaux jets ; au
 lieu que, quand ils sont rabougris &

Ch. XII.
Des
Greffes.

chétifs, ayant l'écorce raboteuse, Ms ne sont pas propres à la Greffe *. Quoi qu'il en soit de cette variété de sentimens, elle ne détruit en rien ce qu'on avance.

On entend par *Sauvageon* tout sujet qui n'est pas greffé, & qui doit l'être, soit qu'il vienne de semence, soit qu'on l'ait élevé de bouture, soit qu'on l'ait séparé du pied d'un arbre domestique, ou qu'il soit tiré du bois: ainsi tous les sujets sur lesquels on greffe, qu'on les ait acquis par la culture, ou qu'on les tienne de la seule Nature, doivent indistinctement porter la qualification de *Sauvageons*; & c'est le mal définir en disant que le *Sauvageon est un petit arbre venu naturellement & sans culture*, comme l'appelle l'Auteur du *Dictionnaire universel d'Agriculture*: mais s'accorde-t-il, s'entend-il avec lui-même, quand il dit tout de suite: *On ente le plus souvent sur un sauvageon d'amandier & de coignassier*? & parlant des pépinières, il dit: *Quant aux sauvageons élevés des pépinières, &c.*

Le mot de *Franc* se dit d'un jeune arbre ou sujet qui n'a point été tiré des bois, mais qu'on a élevé de pepins ou de rejerons; ainsi l'on dit proprement

*Tome 2. premiere partie, pag. 44.

qu'un arbre a été greffé sur *Franc*, quand il l'a été sur un tel sujet. On a cependant encore éendu cette signification, & l'on s'en sert pour faire entendre qu'on a greffé un arbre sur un sauvageon de son espece, ou sur un sujet déjà greffé de la même nature; c'est-à-dire, poirier sur poirier, pomamier sur pomamier, ce qu'on appelle *Gresser franc sur franc*.

L'Auteur du *Dictionnaire universel* est-il bien instructif, lorsqu'il dit au mot *Franc*, c'est un arbre qui n'est point sauvageon?

Pétreaux, je me suis servi de ce mot pour marquer les sujets qui, dans les bois, naissent au pied de quelque arbre, qui poussent des racines, & qu'on détache de la souche; car les sujets qu'on trouve isolés, & qui viennent de *Brin*, comme l'on dit, rentrent dans la classe des sauvageons. On ne doit pas non plus donner le nom de *Pétreaux* aux productions qui tiennent au pied des arbres domestiques; il convient de laisser aux forêts, pour exprimer les arbres qu'elles nous donnent, le nom de *Pétreaux*, presque aussi sauvage qu'elles, & ne pas le transporter aux rejetons des arbres policés par la culture.

On vient de dire ce qui peut établir la distinction à faire entre *Rejetons* &

Ch. XII.
Des
Greffes.

PETRE.
traboules, &
greffe *. Qui
tient de l'en-
rien ce qu'on

pour tout sujet
qui doit l'être,
ce, soit qu'on
soit qu'on l'ait
domestique,
ainsi tous les
e, qu'on les
ou qu'on les
te, doivent
qualification
mal définir
est au petit
ans culture,
Dictionnaire
s'accorde-
me, quand
plus souvent
& de coi-
nieres, il
levés des
d'un jeune
été tiré des
pepins ou
proprement

Pétreaux. Ces dénominations propres, appliquées particulièrement, contribueroient beaucoup à former des idées claires, & à éviter les équivoques où jette ordinairement la confusion. N'en est-ce pas une, par exemple, que de dire avec *Liger*, que *Pétreaux n'est autre chose que des sauvageons qui poussent du pied de quelque arbre que ce soit*? ainsi l'on dit, *les pruniers poussent des pétreaux*: en quoi il a été suivi par *Daburon* qui confond encore ce terme avec *Boutures*, & qui, dit-on, appelle aussi *Boutures ou Pétreaux les rejetons enracinés qui naissent au pied de quelques arbres, comme cerisiers, pruniers, &c **.

Je ne dissimule pas cependant que des Ecrivains dont le nom & la réputation sont respectables, ont dit en même terme, ce que *Liger* peut avoir copié; mais je n'insiste pas moins à soutenir cette précision que j'ai suivie; & je conseille tant au Jardiniste qu'au Jardinier, d'user de même d'une dénomination particulière & exclusive, qui caractérise & fasse connoître chaque chose sous son véritable aspect. Je déclare, au surplus, qu'en donnant ce conseil, & le pratiquant moi-même,

* Nouveau Traité de la Taille des Arbres; pag. 261.

je n'ai sincèrement en vue que d'applanir la route, & de la rendre plus sûre, faisant éviter aux novices qui l'entreprendront, les méprises où pourroit les conduire cette variété de noms donnés au même sujet, quoiqu'ils en désignent plusieurs fort différents.

Je sens ici que quelqu'un qui ne s'accommodera pas de mes réflexions, pourra bien trouver mauvais que je critique ainsi des Auteurs estimables; qu'il me critiquera moi-même à mon tour; que fais-je si, sans égard à la bonne volonté qui m'inspire, il ne poussera pas son humeur chagrine, jusqu'à me donner ironiquement le nom de *Legislateur de Campagne*. J'y consens, & ne cherche pas à me justifier; s'il le fait même avec de solides raisons qui me parviennent, je m'y rendrai de bonne grace; mais je prie seulement qu'on veuille faire attention au mauvais effet de ces noms appliqués sans justesse, & aux incertitudes qui naissent en lisant ces *Colporteurs Littéraires* qui, pour la plupart, ne savent que copier, & qui ne remplissent leurs inventaires que de ce que d'autres ont déjà dit.

Ch. XII.
Des
Greffes.

